

Extrait de délibération

Identifiant
2025-02-007

Comité syndical 9 février 2026 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-six le lundi neuf février à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme BRESCIA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 3 février 2026
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires, 3 suppléants
Absents, excusés : 15 titulaires, 28 suppléants
Votants : 19

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard,	NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume,	BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique		PARNAUDEAU Thierry, RACAUD Géraldine, MARTIN Alexandre	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	MICOU Corinne, TAVERNEAU Danielle	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal		

Projet de PNR : Validation du budget et du plan de financement (année 7- 2026)

Vu la délibération du PETR du Pays de Gâtine en date du 12 décembre 2022 autorisant le Président à signer la convention de partenariat avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour l'élaboration de la charte du Parc naturel régional Gâtine poitevine.

Vu la délibération du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine n°2023.501.SP en date du 27 mars 2023 relative à l'approbation de la convention cadre pour l'élaboration du projet de parc naturel régional de Gâtine poitevine.

Vu la délibération du Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine du 02 octobre 2023 adoptant projet de charte initiale du Parc naturel régional de Gâtine poitevine.

Vu la délibération du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine du 11 décembre 2023 adoptant le projet de charte initiale du Parc naturel régional de Gâtine poitevine.

Vu l'avis positif sur le projet de Charte émis par le Préfet de Région, après consultation du Conseil National de Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, en date du 21 juillet 2025.

La Convention cadre a pour objet d'établir les modalités de partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Pays de Gâtine concernant l'élaboration de la charte pour conduire à la création du Parc naturel régional Gâtine poitevine.

Cette Convention cadre prévue pour une durée de quatre ans (2023-2026) s'accompagne annuellement d'un arrêté relatif à l'attribution d'une subvention pour la coordination et les missions liées à l'écriture de la Charte.

L'arrêté d'attribution couvre les opérations d'une année du projet de Parc. La septième année concernée par la Convention cadre débutera au 1^{er} janvier 2026 sur la base du budget prévisionnel présenté ci-dessous :

Budget prévisionnel et plan de financement du 01.01.2026 au 31.12.2026 :

INGENIERIE DU PROJET				
Ingénierie	Missions / temps affecté	Coût (bruts + charges)	Plan de financement	
			Région	Fonds propres
Directeur Pays de Gâtine	Pilotage administratif et financier 0,1 ETP	7 280,00 €	5 049,60 €	2 230,40 €
Coordinatrice projet PNR	Pilotage général et concertation 0,8 ETP	45 420,00 €	36 336,00 €	9 084,00 €
Chargée de mission paysage et patrimoine naturel	Pilotage et suivi des thématiques paysages, haies et biodiversité 0,3 ETP	13 518,00 €	10 814,40 €	2 703,60 €
SOUS-TOTAL		66 218,00 €	52 200,00 €	14 018,00 €
ETUDES et PRESTATIONS EXTERIEURES				
Type de prestataire	Thématique d'étude	Coûts prévisionnel	Plan de financement	
			Région	Fonds propres
Communication	Document de Synthèse grand public	6 000,00 €	4 200,00 €	1 800,00 €
Communication	Logo	3 000,00 €	2 100,00 €	900,00 €
Communication	Emissions radio	3 000,00 €	2 100,00 €	900,00 €
Bureau d'études	Suivi retours avis - Plan de Parc - FFS	5 000,00 €	3 500,00 €	1 500,00 €
SOUS-TOTAL		17 000,00 €	11 900,00 €	5 100,00 €
AUTRES DEPENSES				
Types de dépenses	Objet	Coûts prévisionnel	Plan de financement	
			Région	Fonds propres
Fournitures, réceptions, déplacements	Grand Conseil, Conseil scientifique	3 000,00 €	2 100,00 €	900,00 €
Diffusion Tarot de la Gâtine	Martine Tarot	1 500,00 €	1 050,00 €	450,00 €
Congrès du Parc	Déplacements et inscription	1 500,00 €	1 050,00 €	450,00 €
Communication et concertation Grand public	Evènements, Impressions	3 000,00 €	2 100,00 €	900,00 €
SOUS-TOTAL		9 000,00 €	6 300,00 €	2 700,00 €
TOTAL GENERAL		2026	Région	Fonds propres
		92 218,00 €	70 400,00 €	21 818,00 €
			76%	24%

Le Comité Syndical décide:

- De valider le budget et le plan de financement présenté ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce dossier et permettant de solliciter les subventions liées à ce projet
- D'autoriser le Président à engager les dépenses liées à la réalisation de ce projet

La Secrétaire de Séance
Nathalie BRESCIA

Le Président
Didier GAILLARD

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire par transmission et publication